

FOYER RURAL DE BEYNES

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 19 octobre 2023

La séance débute à 19h35.

L'assemblée générale réunit 33 personnes et 27 pouvoirs, soit 60 votants.

Nous remercions Monsieur Philippe Le Coustour, Maire Adjoint de Beynes délégué à la vie associative et aux manifestations pour sa venue.

Marc Pacaud arrive à 20h15, le nombre de présents passe à 34 personnes, le nombre de pouvoirs est de 28 et le nombre de votants est porté à 62.

- 1- Hélène Dubois, présidente de l'association, accueille les participants et les remercie de leur venue puis elle demande aux responsables de sections de se présenter.
 - Jeanne-Marie Carle et Isabelle Pérucho sont présentes en tant que responsables de la section Cours Peinture Adultes qui compte une trentaine d'adhérents.
 - L'Artisanat-Peinture sur soie est représentée par Marie-Joëlle Noblet, une dizaine d'adhérentes sont inscrites, elles déplorent des difficultés de planning cette saison et elles souhaitent retrouver leur organisation à la saison prochaine.
 - Le Théâtre Enfants est présent par le biais des deux responsables de section Gaëlle Pincebourde et Marion Volmerange. La section accueille 47 élèves répartis sur 4 cours, un nouveau cours pour les plus petits ayant été ouvert en septembre.
 - Alain Bochet, responsable de la section aéromodélisme parle des nombreuses performances réalisées en 2022-23 en compétitions internationales et championnats du Monde dont un jeune placé 21^{ème} à la Coupe du Monde Vol libre 2023 catégorie Junior qui est également qualifié pour le championnat du Monde Junior 2024.
 - Isabelle Ramboz responsable de la section Yoga annonce l'inscription de 65 personnes pour 5 cours, quelques places étant encore disponibles sur certains créneaux.
 - Martine Ménard représente la section Anglais, avec 4 cours pour adultes et un cours pour les enfants, les cours adultes ne sont pas très chargés mais les inscriptions se poursuivent au long de l'année comme le constat est fait à chaque saison.
 - Poterie : Maurice Sprocani annonce que la section a retrouvé ses fidèles adhérents.
 - Emotions Jazz : la section de danse de Clara a repris les séances du samedi matin et du mercredi soir, les cours sont complets.
 - Le Dessin Peinture Enfants représenté par Sylvie Baril est une section qui conforte ses effectifs sur les 5 cours hebdomadaires et qui a créé un cours par mois le samedi matin pour les anciens élèves désireux de continuer le dessin alors qu'ils poursuivent leurs études supérieures ou entrent en activité professionnelle.
 - Une nouvelle section de Danses en ligne a été ouverte en septembre et remporte un joli succès, la responsable de section est Sylvie Baril. Le cours a lieu le vendredi matin de 11h15 à 12h15 au studio de danse du gymnase. Il s'agit de kuduro, de madison, country, disco... des chorégraphies très appréciées pour la coordination, l'équilibre et la mémoire.

Hélène Dubois procède à la lecture du rapport moral puis Catherine Dauboin, trésorière, présente les comptes.

Page 1 sur 3



2- Vote du rapport moral de 2022-23

Le rapport moral est approuvé à la majorité avec 61 votes pour et 1 vote blanc, abstention : 0.

3- Vote du compte de résultat et du bilan financier 2022-23

Les comptes 2022-2023 sont approuvés à la majorité avec 59 votes pour, 1 vote blanc et abstentions : 2.

Question de l'assemblée : Une adhérente interroge le bureau sur le montant du bénévolat, en fin du compte de résultat.

La présidente répond que le bénévolat n'est pas rémunéré. Il s'agit d'un calcul informatif, demandé par les porteurs de subventions, au même titre que le chiffrage des locaux mis à disposition de l'association.

Ces chiffres interviennent après le résultat, ils n'ont aucune incidence sur les comptes de l'année mais ils permettent de mettre en valeur l'importance du bénévolat dans l'animation de la ville et l'implication de la commune.

Le calcul des heures de bénévolat reprend les interventions des animateurs bénévoles, des membres du conseil d'administration, des responsables des sections, que ce soit pour leur aide sur le montage-démontage de stands du forum, la participation à l'organisation et au spectacle des restos du cœur, au marché de Noël, aux fêtes de Beynes, et l'encadrement par les bénévoles sur les spectacles de l'association. Le chiffrage est fait sur la base légèrement au-dessus du SMIC d'un salaire annuel avec charges. Le chiffrage des locaux a été établi et communiqué par la Mairie.

Pour simplifier la lecture et éviter les ambiguïtés l'assemblée demande que cette partie ne fasse pas partie du compte de résultat mais apparaisse dans une annexe.

4- Vote du budget prévisionnel 2023-24

Le prévisionnel 2023-2024 est approuvé à la majorité, avec 60 votes pour et 2 votes blancs.

5- Election du vérificateur des comptes

Marc Pacaud, vérificateur des comptes procède à la lecture de son compte rendu et remercie le bureau pour son investissement et souligne l'importance toujours portée à la présentation systématique de justificatifs des recettes et dépenses. Il fait appel aux bénévoles pour l'accompagner dans le rôle de vérificateur des comptes, personne ne se présente, Marc Pacaud est reconduit à son poste par l'assemblée générale en étant élu à l'unanimité.

6- Election des membres du conseil d'administration :

Les membres sortants rééligibles sont réélus à la majorité :

Catherine Dauboin 62 voix pour, Fabrice Fleury 62 voix pour,

Isabelle Pérucho 60 voix pour et 2 abstentions,

Les nouvelles candidates sont élues à l'unanimité, soit 62 voix :

Patricia Ghiotti Anaïk Herruel, Gaëlle Pincebourde, Tiffany Rabier - Pfeiffer, Marion Volmerange.

Le conseil d'administration est constitué de 13 membres :

Page 2 sur 3

Siret : n° 78503263200016 Agrément Jeunesse et Sport : 78 5 165



Catherine Dauboin, Hélène Dubois, Fabrice Fleury, Patricia Ghiotti, Monique Hautecoeur, Anaïk Herruel, Françoise Lindeker, Jennifer Lopes, Christine Pereira-Métivier, Isabelle Perucho, Gaëlle Pincebourde, Tiffany Rabier - Pfeiffer, et Marion Volmerange.

7- Questions diverses: Il n'y a pas de question diverse.

Des graphiques sont présentées sur les statistiques des 5 dernières années, l'association n'a pas encore retrouvé le nombre d'inscrits d'avant covid, les inscriptions des enfants ont beaucoup progressé et la baisse d'adhésion des adultes ralentit d'année en année. La saison 2023-2024 est prometteuse.

La séance prend fin à 20h45.

Le conseil d'administration se réunit à l'issue de l'assemblée générale afin de procéder au vote des membres du bureau.

La présidente de séance, Hélène Dubois

secrétaire de séance, Bénédicte Mathieu

Page 3 sur 3

Siret : n° 78503263200016 Agrément Jeunesse et Sport : 78 5 165